



## COMMISSION INFORMATION ET AIDE AU LOGEMENT DU CSE CENTRAL

Compte-rendu de réunion de la commission du 29 avril 2026

### Ordre du jour : Bilan 2025

- **Présents** : Aldo Fogacci, Christophe Bens, Marie-José Larabi
- **Excusés** : Laurence Collet, Ousseni Fahar
- **Présents pour la direction** : Karine Poulard

---

### *Bilan 2025*

---

Au titre de l'année 2025, l'entreprise a versé la somme de 2 647 265 euros à Action Logement dans le cadre de la participation obligatoire à l'effort de construction, représentant 0,45 % de la masse salariale. Cette contribution est intégralement due et ne peut faire l'objet d'aucune utilisation directe par l'entreprise.

Concernant les demandes de logement, 182 dossiers actifs ont été recensés sur la plateforme Aline. La grande majorité de ces demandes se situe en Île-de-France, avec 167 dossiers, contre seulement 15 en région. Toutefois, il convient de noter qu'environ 50 dossiers sont incomplets, ce qui limite le nombre de demandes réellement exploitables à environ 130.

Les logements recherchés sont principalement des typologies de T2 et T3, correspondant à des profils de foyers majoritairement composés d'une ou deux personnes. Les revenus observés se situent globalement dans des tranches supérieures et les zones géographiques les plus demandées restent concentrées en Île-de-France où la situation du logement est très tendue, notamment à Issy-les-Moulineaux, Boulogne et dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

La situation en Outre-mer reste préoccupante, avec un très faible nombre de demandes. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : un manque d'information sur le dispositif, une perception trop centrée sur l'Île-de-France, des plafonds de ressources parfois dépassés en raison des salaires indexés, ainsi que des erreurs dans la constitution des dossiers. Afin d'y remédier, des actions spécifiques ont été mises en place, notamment des permanences dédiées, des visioconférences avec les territoires concernés et une présence renforcée sur le terrain, comme récemment à La Réunion.

En termes de résultats, 28 collaborateurs ont pu être logés en 2025, dont 8 en région. Cette amélioration en région s'explique notamment par une évolution du système de priorisation, permettant de mieux valoriser ces demandes. Par ailleurs, 3 salariés ont bénéficié de solutions de logement temporaire.

Au total, 456 candidatures ont été déposées pour 180 demandeurs. Il est observé que les salariés les plus jeunes sont plus actifs dans leurs démarches, tandis que les salariés plus âgés s'inscrivent davantage dans une logique d'anticipation, notamment en vue de leur retraite.

Le dispositif AEPL (Association d'Entreprises pour le Logement) présente des résultats limités : sur 56 propositions transmises, seuls 7 dossiers ont été envoyés aux bailleurs, pour une seule attribution. Ce constat met en évidence un manque de précision dans les demandes ainsi qu'un défaut de suivi ou de réactivité de la part des candidats. Des actions de sensibilisation ont été engagées afin d'améliorer ces points.

Enfin, en matière d'accession à la propriété, le recours aux dispositifs proposés par Action Logement reste encore modeste. 22 salariés ont bénéficié de conseil en financement, 12 demandes de prêts ont été présentées, 3 propositions de prêts bancaires ont été signées.

Quelques salariés ont néanmoins pu bénéficier d'un accompagnement, notamment en région, ainsi que du recours à un courtier pour leurs projets immobiliers.

Pour l'année à venir, la mise en place d'une plateforme unique devrait permettre d'améliorer la lisibilité, le suivi des demandes et l'efficacité globale du dispositif.

---

## **Conclusion**

---

Les résultats 2025 montrent une dynamique globalement positive, notamment en région, mais soulignent également plusieurs axes d'amélioration : la qualité des dossiers, la mobilisation des salariés et le développement du dispositif en Outre-mer. Il faut rappeler que 75 % des salariés sont éligibles aux logements sociaux, donc les salariés de France Télévisions doivent aussi oser candidater même si malheureusement le taux d'attribution est très faible au niveau national.